

Prévention universelle

- Défi / communication aux parents
- Prévention de la violence sous toutes ses formes
- Modélisation des types de violence (verbale et physique)
- Démarche de résolution de conflits universalisée
- Gestion rapide et efficace des actes violents
- Présence de médiateurs aux récréations
- Programme des habiletés sociales
- Enseignement des qualités du profil de l'apprenant, des savoir-être et des savoir-faire
- Remise de certificats aux étapes et affichage
- Rencontre avec le policier éducateur pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année
- Application des moyens et méthodes par tout le personnel de l'école

Membres du comité

- Madame Melissa Robillard, directrice
- Madame Paméla Demeule, enseignante
- Madame Monique Gravel, enseignante
- Madame Evelyne Lamanque, enseignante
- Monsieur Eric Pigeon, enseignant
- Madame Nathalie St-Jean, enseignante



Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

École Terre des jeunes

Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école



Conflit : Un conflit ou une situation conflictuelle est la constatation d'une opposition entre personnes ou entités. Le conflit est chargé d'émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la tristesse, la rancune, le dégoût. Parfois, il peut être fait d'agressivité et de violence. (Wikipédia)

Intimidation : L'intimidation est un modèle de comportement agressif et répétitif ayant une intention négative, manifestée par un enfant et où il y a déséquilibre des forces. (Dan Olweus)

Plan de lutte :

- Approuvé par le conseil d'établissement le 23 octobre 2017

Numéro de résolution CE-231017-11

Mis à jour octobre 2019

Soyez assurés que toute demande d'aide sera traitée de façon confidentielle et qu'un suivi sera donné.

« Je crois que je suis victime d'intimidation. »

« Je crois que mon enfant est victime d'intimidation. »

Est-ce que la réponse est « oui » à ces 4 critères?

Critères permettant d'identifier les situations d'intimidation

Critères	Exemples et précisions
Y a-t-il une répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	L'intimidateur s'acharne sur la victime. Les gestes peuvent être faits dans différents contextes : classe, corridor, cafétéria, autobus...
Y a-t-il un déséquilibre de forces entre la victime et l'intimidateur créant une inégalité des pouvoirs, que ce soit réel ou perçu? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<u>Types de déséquilibres possibles :</u> - <u>du nombre</u> (plusieurs contre un) - <u>verbal</u> (L'intimidateur est plus habile verbalement que la victime.) - <u>social</u> (L'intimidateur est plus accepté, plus populaire et certains approuvent son comportement. À l'inverse, la victime est isolée.) - <u>physique</u>
Y a-t-il une différence entre les émotions ressenties par l'intimidateur et celles de la victime? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	L'intimidateur retire du plaisir tandis que la victime vit de la peur, de la honte, de la souffrance, etc.
Y a-t-il une intention de faire du tort? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	L'intimidateur et ses complices sont conscients que les gestes sont blessants.

Moyens de dénonciation

Je peux communiquer avec :

- L'enseignant(e)
- Le ou la TES
- La direction
- Le personnel du service de garde
- Les surveillantes du dîner

Actions de l'école

Auprès de l'élève victime :

- Rencontre avec le 2^e intervenant
- Analyse de la situation
- Communication avec les parents
- Établissement du plan de sécurité
- Suivi à court et moyen terme avec le 2^e intervenant

*** Auprès de l'élève ayant posé un geste d'intimidation :**

Application du système d'intervention à trois niveaux :

Niveau 1 : premier comportement d'intimidation

- Activité de réflexion personnelle
- Conception d'une affiche de sensibilisation
- Participation à un atelier d'habiletés sociales
- Geste de réparation
- Appel aux parents

Niveau 2 : répétitions du comportement

- Rencontre des parents (élaboration d'un contrat)
- Ateliers d'habiletés sociales (coaching, scénarios sociaux, tutorat, mentorat, pratiques guidées)
- Sanctions : en conformité avec le code de vie inséré dans l'agenda de l'élève

Niveau 3 : répétitions du comportement

- Feuille de route
- Plan d'accompagnement (direction et TES)
- Plan d'intervention
- Interventions multimodales (élève, famille, communauté)
- Rencontre avec le policier éducateur
- Sanctions : en conformité avec le code de vie inséré dans l'agenda de l'élève

*** Auprès de l'élève témoin :**

- Rencontre avec le 2^e intervenant
- Analyse de la situation
- Suivi différencié selon s'il a été témoin actif ou passif
- Différencier avec elle ou lui les termes « dénoncer » et « rapporter »
- Communiquer avec les parents au besoin